

M. Weir, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence l'Administrateur,—Rapport du ministre de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.

Il dépose aussi sur la Table,—Règlements sous les prescriptions de la Loi des insectes destructeurs, conformément à l'article 10, chapitre 47, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Rapport du directeur des fermes expérimentales pour l'exercice terminé le 31 mars 1930.

M. Bennett, appuyé par M. Mackenzie King, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour exprimer l'affliction profonde de cette Chambre pour la perte subie par Sa Majesté à l'occasion de la mort de Son Altesse Royale, la Princesse Royale; et pour partager la douleur de Sa Majesté et pour assurer Sa Majesté que la Chambre participe, avec l'attachement le plus effectueux et le plus soumis, à tout ce qui concerne les sentiments et les intérêts de Sa Majesté.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre s'ajourne alors à 3.35 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

GEORGE BLACK,

Orateur.